

# DÉCLASSEMENT DES INB N<sup>os</sup> 36 ET 79

---

Eric ZELNIO  
*ASN – Division de Lyon*

# SOMMAIRE

- 1. Procédure de déclassement d'une INB**
- 2. Rappel du point de vue de l'ASN**
- 3. Les (dernières) à étapes à venir**

# 1. PROCÉDURE DE DÉCLASSEMENT D'UNE INB

## Déclassement d'une INB :

- acte administratif par lequel l'installation est retirée de la liste des INB
- prononcé par décision de l'ASN soumise à homologation du ministre chargé de la sûreté nucléaire

**Dossier de demande de déclassement des INB n<sup>os</sup> 36 et 79 adressé à l'ASN par le directeur du CEA Grenoble le 14 juin 2021**

## Consultations et informations sur la demande de déclassement prévues par la réglementation :

- le préfet de l'Isère
- la commission locale d'information
- les communes situées à moins de 5 km

## 2. RAPPEL DU POINT DE VUE DE L'ASN

**Sur la base de ses inspections et de l'analyse de la demande du CEA, l'ASN considère que :**

- les opérations de démantèlement et d'assainissement des INB n<sup>os</sup> 36 et 79 ont été menées à leur terme dans le respect des dispositions applicables
- l'impact radiologique résiduel du site pour les différents scénarios d'usage considérés est faible et bien inférieur à la limite de dose pour le public (code de la santé publique)
- en présence d'une contamination chimique résiduelle du sol, l'institution de servitudes d'utilité publique permettra de garantir que l'usage futur du sol et des eaux souterraines restera compatible avec l'état du site
- les modalités de surveillance des eaux souterraines sont encadrées par un arrêté préfectoral du 17 août 2022.

### 3. LES (DERNIÈRES) ÉTAPES A VENIR

Le collège de l'ASN rendra sous peu un avis sur l'arrêté de servitudes publiques

Prévu au dernier trimestre 2022 : consultation du public sur [www.asn.fr](http://www.asn.fr) du projet de décision de déclassement des INB n<sup>os</sup> 36 et 79

Auditions de la CLI et de l'exploitant (selon souhait de leur part) par le Collège de l'ASN

Validation par le Collège de l'ASN à l'issue puis envoi pour homologation à la ministre chargée de la sûreté nucléaire

Ensuite publication au Journal officiel, notifications de la décision et déclassement effectif



Suivez l'ASN sur :  Twitter  Facebook  LinkedIn  YouTube